

Sondage Yabiladi : Les intentions d'inscription sur les listes électorales marocaines

11/05/2007

1592 internautes ont répondu à la question «Comptez-vous vous inscrire sur les listes électorales marocaines?». 7% des personnes interrogées se sont déclarées être sans opinion.

Une grande majorité compte donc s'abstenir pour des raisons évidentes, à savoir la non représentabilité des MRE au parlement et surtout l'obligation de se déplacer au Maroc le jour du scrutin pour jouir de son droit de vote.

Selon les chiffres officiels publiés le 5 mai, le nombre total d'électeurs inscrits au Maroc a augmenté de dix pour cent. Le Ministère de l'Intérieur a indiqué que 1 160 000 personnes s'étaient inscrites lors de la première campagne d'inscription. Il s'attendait à ce qu'elles soient 3 millions.

Le «tournant démocratique» que devrait connaître le Maroc ne sera peut-être pas pour cette année... Les objectifs que le gouvernement s'est fixé sont loin d'être atteints. Pourtant il avait mené tambour battant une campagne de sensibilisation multimedia afin d'inciter les citoyens à s'inscrire sur les listes, avec la possibilité de vérifier leur inscription par simple SMS.

Le ministère de l'Intérieur avait aussi créé un site web spécial législatives 2007 (www.elections.gov.ma), constitué de trois rubriques pour s'informer, se documenter et recevoir des réponses aux questions qu'on pourrait se poser sur les élections.

Une initiative plutôt intéressante, surtout que c'est une première au Maroc. Cependant, elle l'aurait été beaucoup plus si l'espace réservé aux échanges n'était pas toujours en cours de construction, et si l'on pensait à procéder à une mise à jour du site de temps en temps... En effet, la prolongation de la période d'inscription sur les listes électorales, par exemple, n'a pas été signalée.

Ainsi jusqu'au 24 mai, les inscriptions resteront toujours ouvertes pour les retardataires, le temps de réviser les listes. Les indécis quant à eux devraient rapidement trancher puisque les chioukhs et les moqaddems vont y veiller personnellement. D'après le Journal hebdomadaire, le Ministère de l'Intérieur décide en effet de recourir aux méthodes d'antan pour inciter les gens à s'inscrire.

Concernant le calendrier des élections, le corps électoral devrait pouvoir retirer les cartes d'électeur du 27 juin à la fin de juillet, tandis que les campagnes débuteront le 25 août pour s'achever le 6 septembre, c'est-à-dire la veille des élections.

Salma Daki
Copyright yabiladi.com

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=analyse&id=163>